



Le 20 mai 2025,

La Région Normandie et la Communauté de communes Terre d'Auge officialisent leur contrat de territoire

Hervé MORIN, Président de la Région Normandie s'est rendu, en début d'après-midi à Pont l'Evêque, aux côtés de Jérémy ROSEAU, Président de Terre d'Auge, pour visiter deux chantiers : celui du Pré², dont la construction de la halle commerciale est soutenue par la Région à hauteur de 200 500 euros dans le cadre du nouveau contrat de territoire, et celui de du pôle de santé, qui ouvrira ses portes à la rentrée 2025 et qui a bénéficié d'une aide régionale de 225 000 euros dans le cadre du précédent contrat de territoire 2017-2022.

A l'issue de ces deux visites, les deux présidents ont officiellement signé le nouveau contrat de territoire pour la période 2023-2027. Dans la continuité de la première contractualisation de 2017-2022, ce deuxième volet représente un nouvel engagement de la Région et de la Communauté de communes en faveur du territoire de Terre d'Auge. 7 projets, d'un montant total prévisionnel de plus 10,5 millions d'euros, seront soutenus dans ce cadre, avec une participation de la Région d'un montant de plus de plus de 1,43 million d'euros.

« Depuis 2017, la Région Normandie a mis en place une politique de contractualisation pour soutenir les projets d'investissements des territoires normands. Dans le cadre de la première contractualisation, 7 projets sur le territoire de Terre d'Auge ont d'ores et déjà bénéficié du soutien de la Région sur la période 2017-2022 pour un montant d'aide de près de 810 000 euros. A travers ce nouveau contrat, la Région renouvelle son soutien à la Communauté de communes pour permettre la concrétisation de 7 nouveaux projets structurants qui répondent aux besoins des habitants et contribueront à l'attractivité du territoire » a déclaré Hervé Morin, Président de la Région Normandie.

« Un grand merci à la Région Normandie, dont le soutien constant nous permet de concrétiser des projets d'aménagement ambitieux et de renforcer l'attractivité de notre territoire. Les communes de Terre d'Auge, avec leurs moyens modestes mais leur volonté forte, se mobilisent pour valoriser leur patrimoine, moderniser leurs équipements et répondre aux attentes des habitants. Ce partenariat avec la Région est une réponse concrète à un besoin bien réel sur le terrain.

Aujourd'hui, nous visitons un bâtiment attendu de longue date, symbole d'un projet utile, visible, et rendu possible grâce aux contrats de territoire. Ces financements sont bien plus qu'un levier : ils sont indispensables pour faire avancer nos communes et améliorer le quotidien de nos habitants » ajoute Jérémy Roseau, Président de Terre d'Auge.

Le nouveau contrat de territoire signé par la Région et la Communauté de communes Terre d'Auge porte sur les projets suivants :

- **La création d'un pôle d'animation** qui a pour vocation de rendre accessible à tous le numérique. Le projet consiste à réhabiliter une maison d'habitation à pans de bois du XVIIème et XIXème siècle et à créer une extension pour accueillir cet équipement. **L'aide régionale prévue pour ce projet est de 602 000 euros.**

- **La construction d'un équipement, le Pré²**, répondant aux besoins des associations et des habitants avec la création de plusieurs espaces de réunion, des bureaux de permanence et une halle commerçante qui abritera les exposants du marché hebdomadaire et certains événements. **La Région apportera une aide régionale prévisionnelle de 200 500 euros pour la création de ce dernier espace dévolu aux commerces.**

- **La rénovation de la piste d'athlétisme** qui vise à renforcer le rayonnement des équipements du complexe sportif Michel d'Ornano et à offrir des équipements de qualité aux clubs et aux écoles. **L'aide de la Région prévue pour ce projet est de 216 483 euros.**

- **3 projets d'aménagements de centre-bourg pour un montant prévisionnel d'aide régionale de 123 942 euros :**

- **La tranche 4 de l'aménagement du centre-bourg de Bonneville la Louvet** (41 442 euros d'aide régionale prévisionnelle) créant des voies douces et l'aménagement de la zone accueillant le marché. Pour mémoire, la tranche 2 de ce projet a déjà fait l'objet d'un financement régional à hauteur de 72 822 euros.

- **L'aménagement du pré carré de Blangy le Château** (30 000 euros d'aide régionale prévisionnelle) qui vise à mettre en valeur son entrée de bourg en structurant l'espace devant la salle polyvalente, lieu de rencontre culturel et touristique.

- **L'aménagement du centre bourg du Brévedent** (52 500 euros d'aide régionale prévisionnelle) avec la création de boucles pédestres et la renaturation des parcours touristiques.

- **La phase 1 d'aménagements de liaisons douces**, composée de 4 tronçons de voies vertes à créer, identifiés aux entrées de ville de Pont l'Evêque, et permettant de renforcer le maillage existant mais aussi de sécuriser les parcours des cyclistes. **Une aide régionale prévisionnelle de 291 000 euros a été fléchée pour ce projet.**

Contacts presse :

Charlotte Chanteloup - 06 42 08 11 68 - charlotte.chanteloup@normandie.fr

Chloé Lamy – 02 31 65 04 75 – accueil@terredauge.fr